

### Article 31 du Règlement

gouvernement—assurant une certaine harmonie. J'y reviendrai un peu plus en détail au cours du débat.

[Français]

**Mme le vice-président:** Je dois interrompre l'honorable député qui pourra continuer, bien sûr, un peu plus tard. Comme il est 11 heures, nous allons procéder avec les déclarations de députés, selon l'article 31 du Règlement.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE RECYCLAGE

**M. Ross Stevenson (Durham):** Madame la Présidente, étant donné les proportions que prend l'insuffisance des décharges municipales dans de nombreuses villes et le coût jamais vu de l'élimination des déchets, il est temps que nous examinions sérieusement la question des ordures ménagères et des eaux usées pour voir s'il serait possible de les recycler à des fins agricoles.

Grâce aux «boîtes bleues», les objets de verre, de métal et de plastique sont maintenant séparés des autres résidus urbains. Ce qui reste est en grande partie biodégradable. Les tests en laboratoire permettent de déterminer quelles boues d'épuration peuvent être utilisées sans danger comme engrais. Le compostage de ces boues d'épuration avec les feuilles que l'on ramasse chaque automne dans les villes permettrait d'obtenir une excellente source de matière organique et nutritive pour l'agriculture.

On a tout à y gagner. Cela permettrait d'épargner des fonds, d'améliorer substantiellement la qualité de notre environnement et de développer un système de production alimentaire qui subviendrait à ses propres besoins.

\* \* \*

### LA VIOLENCE

**M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord):** Madame la Présidente, cette journée marque le deuxième anniversaire de la tragédie survenue à Montréal. Il y a deux ans, quatorze jeunes femmes ont été assassinées par un jeune homme qui tenait responsables de son échec les femmes ambitieuses et sûres d'elles. Cette horrible attaque perpétrée contre quatorze femmes à l'École polytechnique par un véritable obsédé n'a pas d'équivalent dans les temps modernes.

C'est également aujourd'hui le dernier jour de la campagne de sensibilisation à la violence contre les femmes. Pour la première fois dans l'histoire, les hommes recon-

naissent que la seule façon d'y mettre fin est que chaque homme participe à la lutte.

Enfin, madame la Présidente, nous avons aujourd'hui dans ce pays une nouvelle loi sur les armes à feu. Après maintes délibérations, nous avons enfin une loi rendant plus difficile à une personne d'en tuer une autre. Nous devons maintenant passer à l'étape suivante. Nous devons commencer à éduquer les hommes de la prochaine génération de façon à ce qu'on reconnaisse à l'unanimité que les femmes ont droit au même respect que les hommes, que ce soit à la maison, au travail, dans la rue et dans tous les secteurs de l'activité humaine.

\* \* \*

[Français]

### LES ANCIENS COMBATTANTS DE HONG KONG

**M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane):** Madame la Présidente, il y a 50 ans, presque jour pour jour, quelque 1 975 Canadiens allaient vivre l'enfer de la guerre. Ce furent les défenseurs de Hong Kong. Comme nous le savons, il n'y avait aucun espoir de pouvoir repousser cette attaque des Japonais, qui suivait celle de Pearl Harbour.

Madame la Présidente, 290 Canadiens sont morts en tentant de tenir le coup jusqu'au jour de Noël 1941. En plus des pertes de vie, de nombreux autres Canadiens furent victimes des traitements inhumains qui leur furent infligés en tant que prisonniers de guerre.

Le Canada a fait ce qu'il pouvait pour indemniser ces vaillants soldats, à cause de ce qu'ils ont dû endurer. De fait, en grande partie de cette expérience, le Canada est devenu le premier pays à mettre au point un programme important d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre.

Le présent gouvernement a instauré des mesures législatives visant à ce qu'ils reçoivent tout l'argent qui leur est dû, tant à l'égard de leur invalidité de guerre que du temps qu'ils ont passé comme prisonniers de guerre.

Madame la Présidente, nul programme et nulle prestation ne sauraient vraiment indemniser les anciens combattants de Hong Kong. Ils ont vécu la pire des guerres.

Dimanche prochain, des membres de l'Association des anciens combattants de Hong Kong déposeront. . .

**Mme le vice-président:** Je dois interrompre l'honorable député car, malheureusement, le temps de parole alloué est maintenant écoulé.

\* \* \*

### LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Madame la Présidente, aujourd'hui, c'est le deuxième anniversaire du massacre de l'École Polytechnique de